LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Administration des contributions directes

modèle 400c F

Réinitialiser

www.impotsdirects.public.lu

Délégué à la protection des données

Règlement général sur la protection des données: exercice du droit d'accès des personnes physiques

Demande conjointe

Ce formulaire permet aux personnes physiques ayant, ou ayant eu, un dossier fiscal collectif d'exercer conjointement auprès de l'Administration des contributions directes (ACD) le droit d'accès qui leur est accordé par le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données).

Pour plus d'informations, veuillez consulter la rubrique informationnelle ci-après: http://www.impotsdirects.public.lu/fr/az/r/RGPD_GDPR.html

Les demandes sont à envoyer à l'adresse suivante:

Administration des contributions directes
Aux mains du délégué à la protection des données
L-2982 Luxembourg

Veuillez noter qu'en cas d'adresses distinctes des signataires dans la présente demande ou connues par l'ACD, cette dernière enverra une réponse à chacune des adresses connues par elle. En cas d'adresse commune, l'ACD enverra par défaut une réponse unique à l'adresse connue par l'ACD. Si toutefois en cas d'adresse commune chacun des signataires souhaite obtenir son propre exemplaire de la réponse, veuillez cocher cette case: ☐

coordonnées

les champs marqués d'un astérisque (*) sont obligatoires

	de la personne physique concernée	de la personne physique concernée conjoint/partenaire
nom (*)		
prénom (*)		
date de naissance / numéro d'identification (*)	année mois Jour	année mois jour
adresse (*)		
numéro - rue		
code postal - localité		
pays		

détails de la demande

veuillez soit sélectionner ci-dessous le traitement objet de la demande dans la liste du menu déroulant soit saisir les documents sollicités.

liste des traitements ou des documents sollicités	choix de l'année

Veuillez noter que pour les traitements fixation impôts et taxes, perception et recouvrement et échanges d'information, l'année correspond toujours à l'année fiscale. Pour les traitements gestion du personnel, gestion et protection des biens et informations, gestion des fournisseurs et comptabilité et communication, l'année correspond toujours à l'année calendaire.

Pièces justificatives

Cette demande doit obligatoirement être accompagnée de la copie d'une pièce d'identification officielle (carte d'identité ou passeport) valide de chacune des deux personnes concernées.

Signatures

Nous certifions par la présente que les renseignements fournis sont exacts et nous reconnaissons expressément que les informations contenues dans la réponse de l'ACD sont transmises à chacun des signataires de la présente demande.

_____ , le _____ D

signature

_____ , le _____ D

signature